

\$7, les députés se lèveraient pour demander \$7, et si nous demandions \$8, le député de Lapointe (M. Grégoire) se lèverait pour demander \$8; je dois avouer que je n'y comprends rien.

Monsieur l'Orateur, si c'est la façon dont le député traite de la question agricole dans la province de Québec, je vous assure qu'il ne sera pas pris tellement au sérieux par l'Association professionnelle des cultivateurs ou des agriculteurs dont il fait partie lui-même, car il a une chanson au Parlement et une autre chez les agriculteurs.

Quand le député a rencontré les membres de l'UCC de sa circonscription, ils lui ont demandé de réclamer, à Ottawa, \$5.10 les cent livres pour le lait industriel. Le député a dit oui, il a dit qu'il les représenterait et qu'il se ferait leur porte-parole au Parlement canadien.

Monsieur l'Orateur, quels sont ceux-là qui sont en mesure de déterminer le prix minimum réclamé par les cultivateurs et les producteurs laitiers de la province de Québec ou du Canada? Est-ce que ce sont les députés ou si ce ne sont pas plutôt les experts de l'UCC ou ceux qui sont au service de l'Association agricole des agriculteurs canadiens ou des producteurs laitiers au Canada?

M. Côté (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de lui poser une question?

M. Caouette: Certainement, monsieur l'Orateur.

M. Côté (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a-t-il compris, à l'instar de la presse canadienne, la déclaration du député de Nicolet-Yamaska, qui avait demandé aux représentants de tous les partis politiques de ne pas faire de politique avec la classe agricole, ce qu'il est actuellement en train de faire? Je n'ai pas parlé contre la classe agricole mais, au contraire, j'ai essayé de faire comprendre aux députés de l'opposition de ne pas faire de politique, de la petite politique partisane avec les cultivateurs, ce qu'il fait actuellement.

M. Caouette: Justement, monsieur l'Orateur, on applaudit une déclaration aussi folichonne que celle que vient de faire le député de Nicolet-Yamaska. Peut-on s'imaginer que le député de Nicolet-Yamaska ait peur que nous fassions de la politique avec la classe agricole, quand lui n'a jamais rien fait autre chose que cela, tant avec la classe agricole de sa circonscription que celle de la province de Québec en général?

Monsieur l'Orateur, ce sont ces gens-là qui se promènent chez les ruraux en demandant qu'on les appuie afin qu'ils puissent faire des revendications en leur nom, ici, au Parlement.

Mais, lorsque nous, nous revendiquons, on nous attaque, on nous accuse de vouloir abaisser la classe agricole au niveau politique, quand c'est le député de Nicolet-Yamaska lui-même qui a soulevé la question ici, en Chambre, avant-hier.

Je demande au député de Nicolet-Yamaska qui connaît l'UCC: Quels sont ceux qui connaissent les besoins de l'agriculteur? Les agriculteurs ou leurs techniciens établissent que \$5.10 les cent livres de lait industriel est un prix minimum pour la classe agricole—pas un prix maximum, mais un prix minimum—pour leur permettre d'arriver dans leurs affaires.

Je rencontre des cultivateurs. J'en ai dans mon comté. J'en rencontre ailleurs dans la province et quand il est admis adjour'd'hui, et le député serait le premier à l'admettre si son gouvernement n'était pas au pouvoir et s'il n'était pas un de ses membres, que le cultivateur réalise à peine \$1,900 à \$2,250 de revenu net par année. C'est ça le revenu du cultivateur. Et le député s'oppose à ce que nous donnions \$5 ou \$5.10 les cent livres de lait industriel. Pour quelle raison, quand j'ai suggéré l'autre jour un débat d'urgence sur la politique laitière du gouvernement, le député de Nicolet-Yamaska ne s'est-il pas levé à ce moment-là pour prendre la défense des cultivateurs de son propre comté de Nicolet-Yamaska? Mais non, on reste assis à son siège!

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Sauf erreur, il avait été entendu d'accorder du temps supplémentaire au député, mais je dois maintenant lui signaler que son temps de parole est expiré.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je termine mes observations en disant que nous maintenons clairement notre position à l'endroit de l'agriculture et des producteurs laitiers. Nous maintenons que le Canada peut améliorer sa situation économique, politique et sociale, en tant que tous nous collaborions à son édification. Nous pouvons faire du Canada un pays prospère, tout en permettant aux provinces de se développer selon leurs aspirations respectives et en cimentant l'union dans le plus grand respect national.

[Traduction]

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord offrir mes félicitations aux motionnaires (M. Jamieson et M. Côté, Nicolet-Yamaska) de l'Adresse en réponse au discours du trône. On peut ne pas partager entièrement les opinions exprimées par ces deux députés, mais ils ont parlé selon leurs convictions et se sont fort bien acquittés